



Habitants de Lottert, Tattert et Thiaumont... Bienvenue !

Réunion d'information et de consultation

Mardi 24 avril 2012



Déroulement de la soirée

I. Information

- 1) Principes de l'ODR et de l'A21L
- 2) Bilan de l'ODR précédente
- 3) Analyse AFOM

II. Consultation

- 1) Présentation de la méthode et des consignes
- 2) Travail en sous-groupes
- 3) Mise en commun

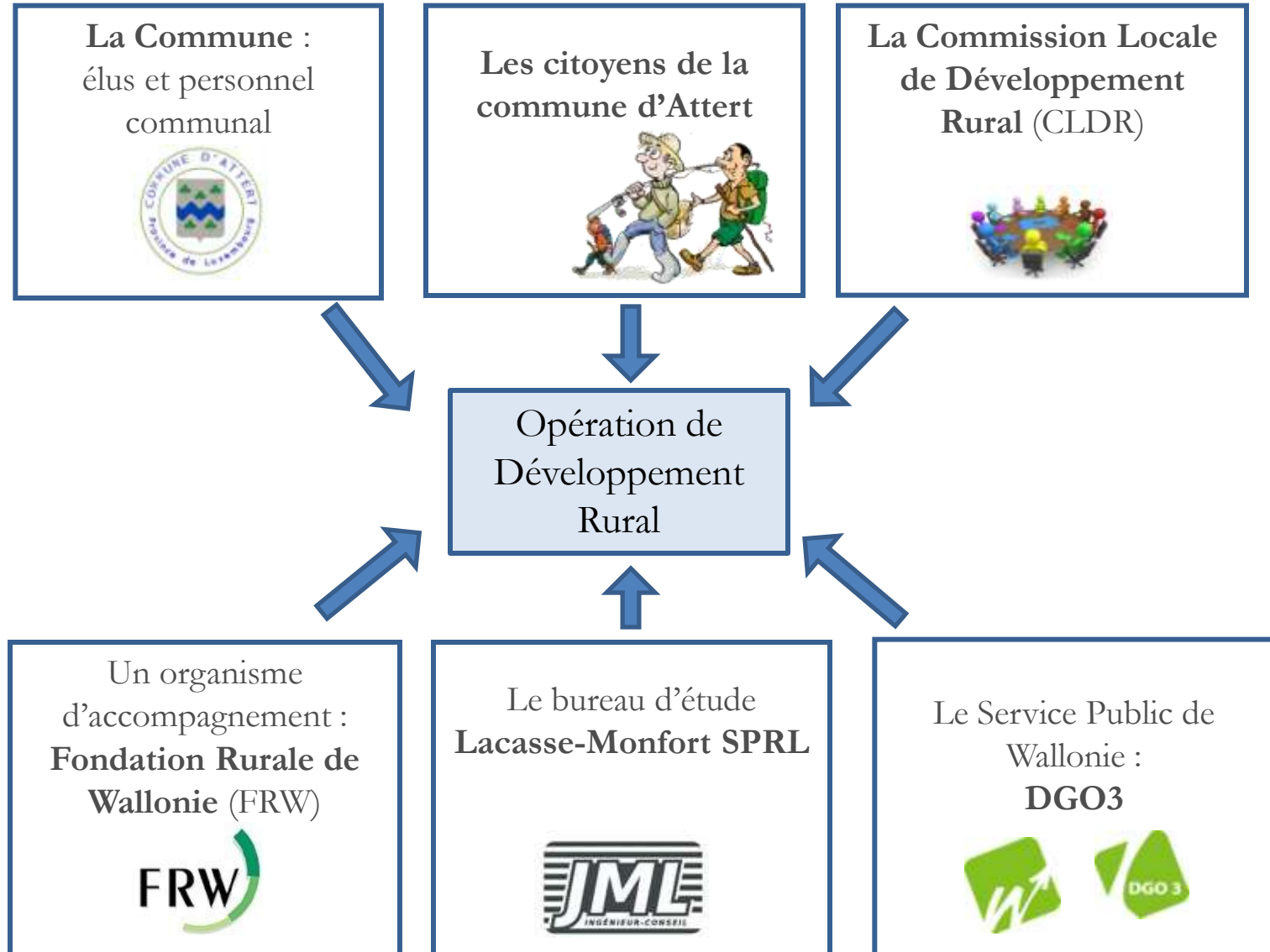
Opération de développement rural (ODR)

- « *Ensemble coordonné d'actions de développement (...) conduites par une commune, (...) de manière à **améliorer les conditions de vie de ses habitants** au point de vue économique, social et culturel.* » (Art. 1 décret relatif au développement rural du 06 juin 1991)

- Outil de gestion communale sur **10 ans**



Une œuvre collective



Un programme communal de développement rural (PCDR), c'est...



4 parties:

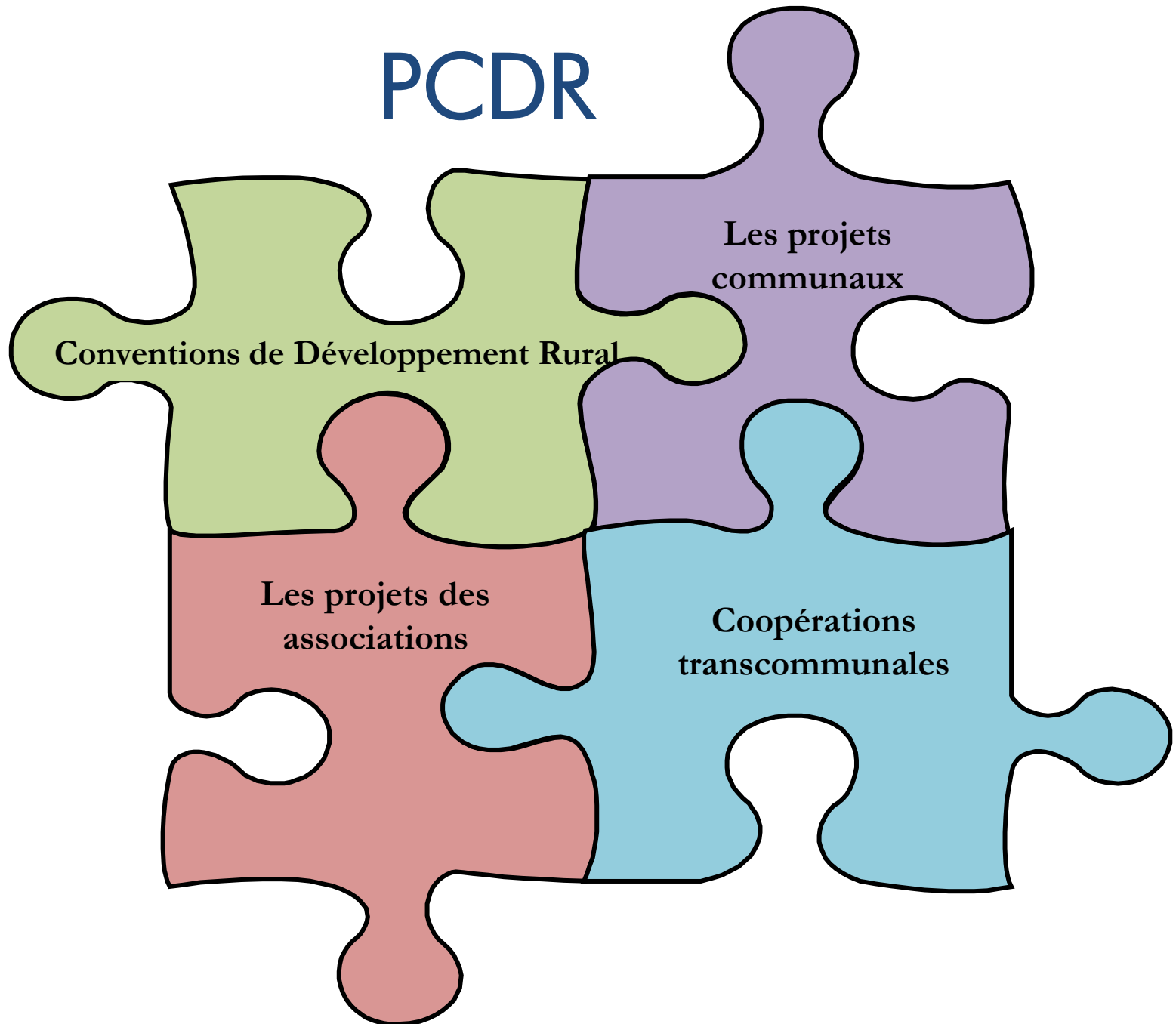
- I. Données socio-économiques de la commune ;
- II. Méthode de participation et résultats ;
- III. Objectifs (stratégie de développement);
- IV. Projets et actions à mettre en œuvre à court et moyen terme

Principes importants:

- **Participation** des habitants
- **Intégration** des différentes politiques locales
 - Outil d'aide à la décision
 - Meilleure gestion des fonds publics

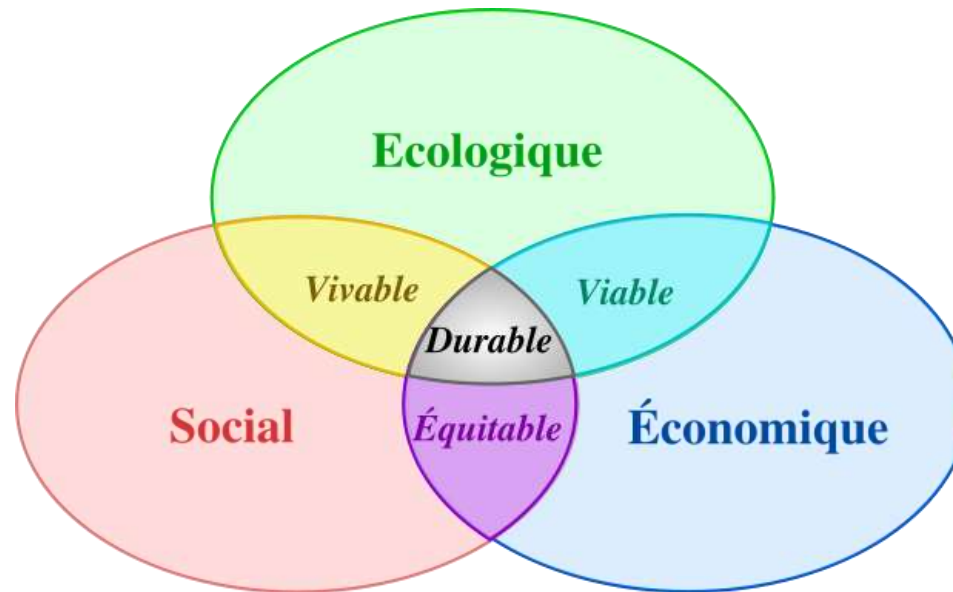


PCDR



Le développement durable

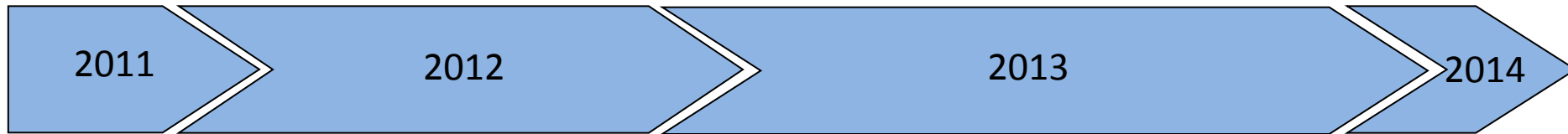
Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.





- Environnement :
 - Biodiversité
 - Air / Sol / Eau
 - Bruit
 - Déchets
- Energie (consommation / production)
- Patrimoine naturel :
 - forêt
 - paysage
- Patrimoine bâti
- Aménagement du territoire
 - Consommation de l'espace
- Mobilité
- Cohésion sociale :
 - Logement
 - Emploi
- Services
- Solidarité (Nord/Sud, territoriale, et intergénérationnelle...)
- Culture
- Economie
 - commerce
 - agriculture
 - tourisme
 - PME et TPE
- Participation citoyenne et associative
- Gestion publique (consommation durable...)
- Coopération transfrontalière et transcommunale
- Autres ...

Déroulement de l'opération



Rencontres avec les
personnes ressources et
visites de terrain

Consultation
villageoise
(11)

Synthèse
(1)

Groupes de Travail
thématiques

CLDR



Bilan des PCDR précédents

La rénovation et le développement rural à Attert de 1975 à nos jours

3 grands champs d'action :

- le cadre
- le milieu
- le niveau de vie

Les conventions de rénovation rurale de 1975 à 1989

223 millions FB de travaux

- Voiries et infrastructures techniques
- Aménagements de villages :

Nobressart, Thiaumont, Schockville, Tattert, Lottert, Tontelange, Nothomb, Metzert

- Aménagements de bâtiments :
 - chapelle de Lottert,
 - presbytère de Thiaumont,
 - ancienne maison communale de Nothomb,
 - achat du domaine communal,
 - maison communale de Tontelange,
 - presbytère de Metzert,
 - maison de village de Lischert,
 - presbytère d'Attert,
 - école de Post,
 - centre de rénovation rurale à Attert

PCDR 1997

65 projets :

- 45 réalisés (69%), dont 39 semblent avoir atteint le résultat escompté
- 8 en cours de réalisation (12%)
- 12 non réalisés (18%)

8 projets subsidiés dans le cadre du décret **développement rural**

(total subsides reçus : 1.916. 682,16 €) :

– Maisons de village

- Nothomb
- Heinstert



– Création de la maison des produits de la vallée



– Aménagements d'espaces publics :

- liaison Thiaumont- Nobressart
- Metzert hameau de la Côte rouge
- Schadeck
- Heinstert « rues du Routy et de la Rigole »
- Parette





AFOM

Atouts

Faiblesses

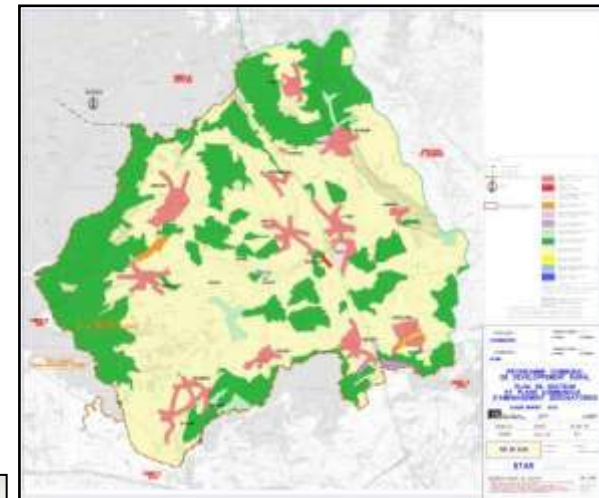
Opportunités

Menaces

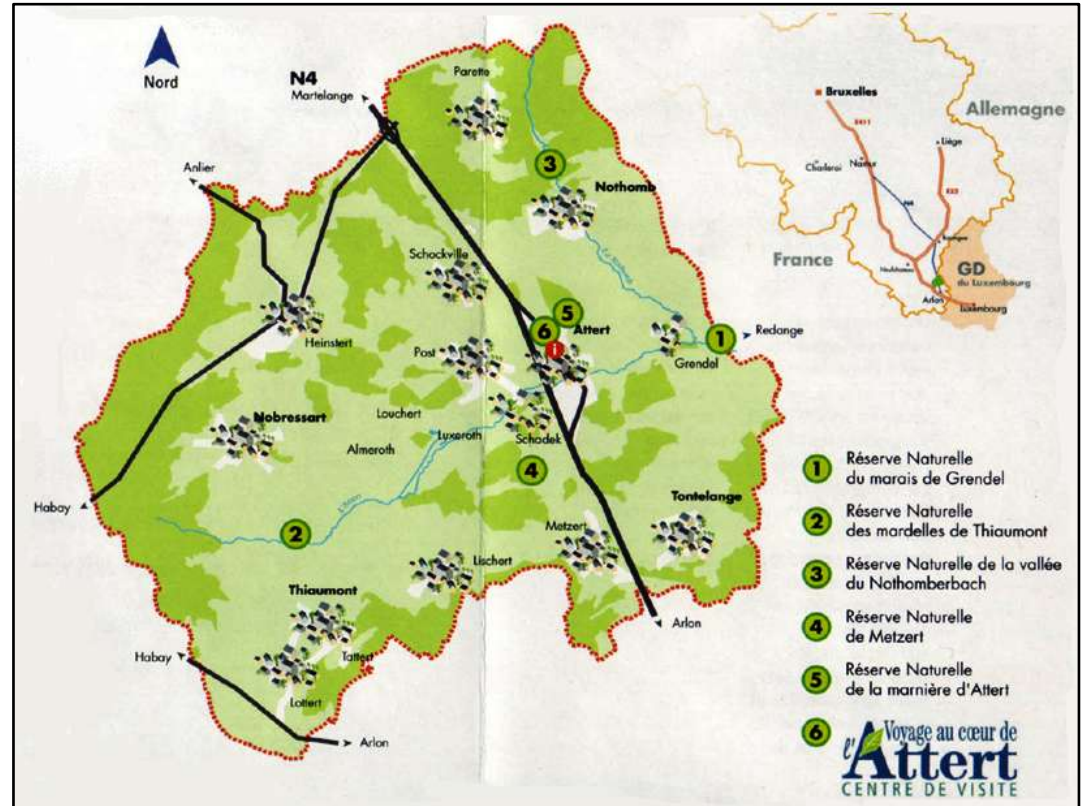
Environnement et nature

Atouts

- Parc Naturel de la Vallée de l'Attert
 - Commune rurale
 - Densité 71 hab./km²
 - 19 villages et hameaux
 - 33% de forêts
 - Caractère semi-bocager



- SGIB, Réserves naturelles, Natura 2000



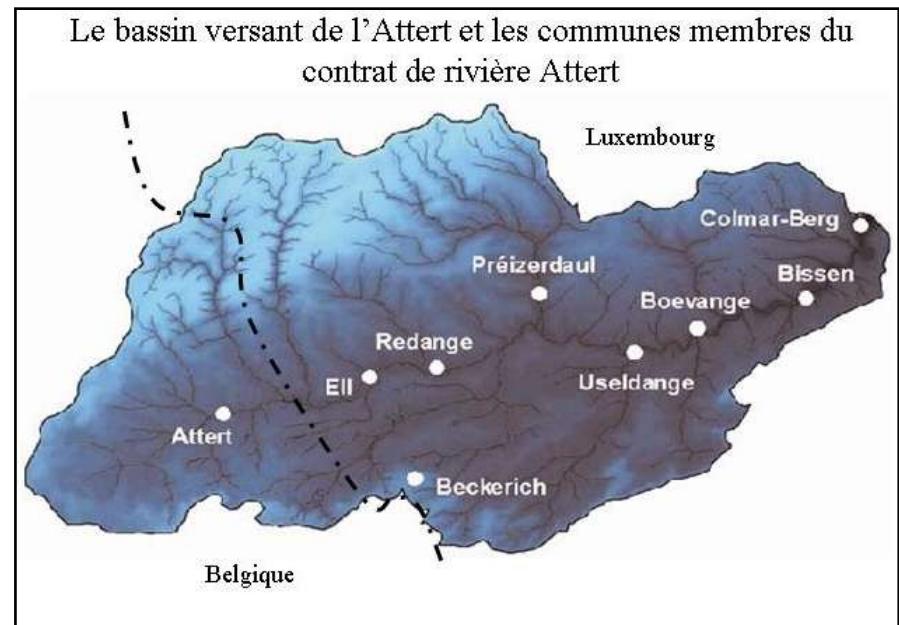


- Mares, étangs, haies...
- Patrimoine rural





- Contrat Rivière
- Plan Maya



Faiblesses

- Morcellement du réseau écologique
- Plantes invasives
- Arrachement de haies
- Gestion forêts privées



Balsamine de l'Himalaya



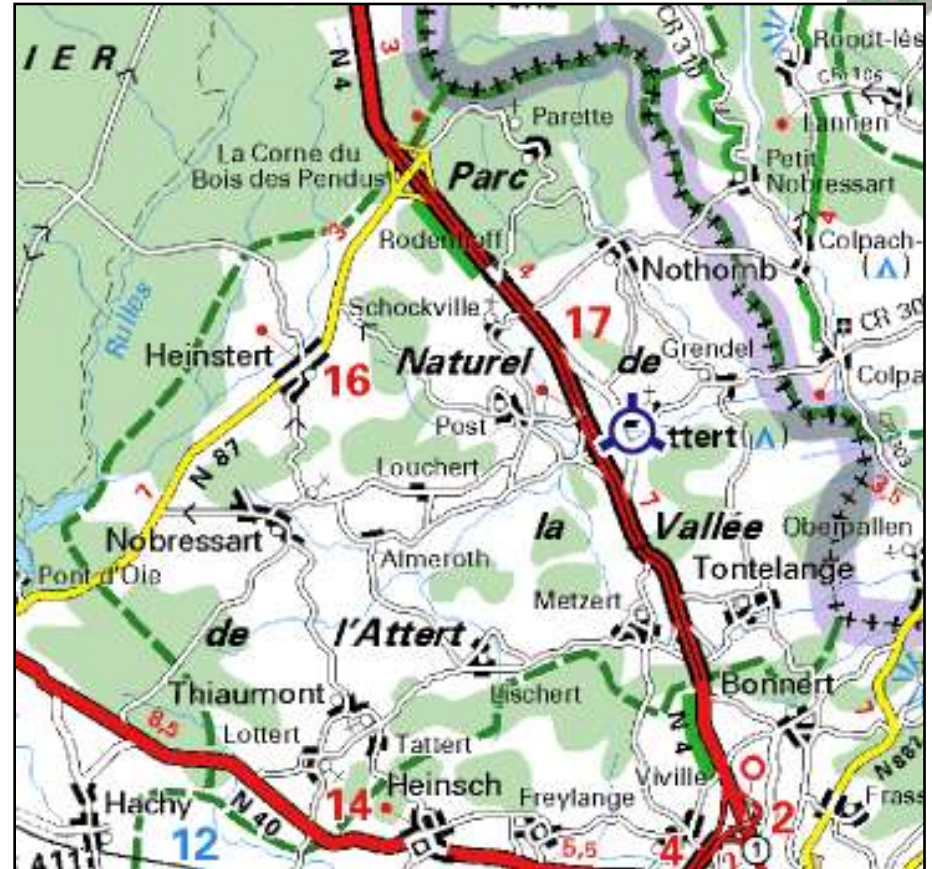
Renouée du Japon



Berce du Caucase

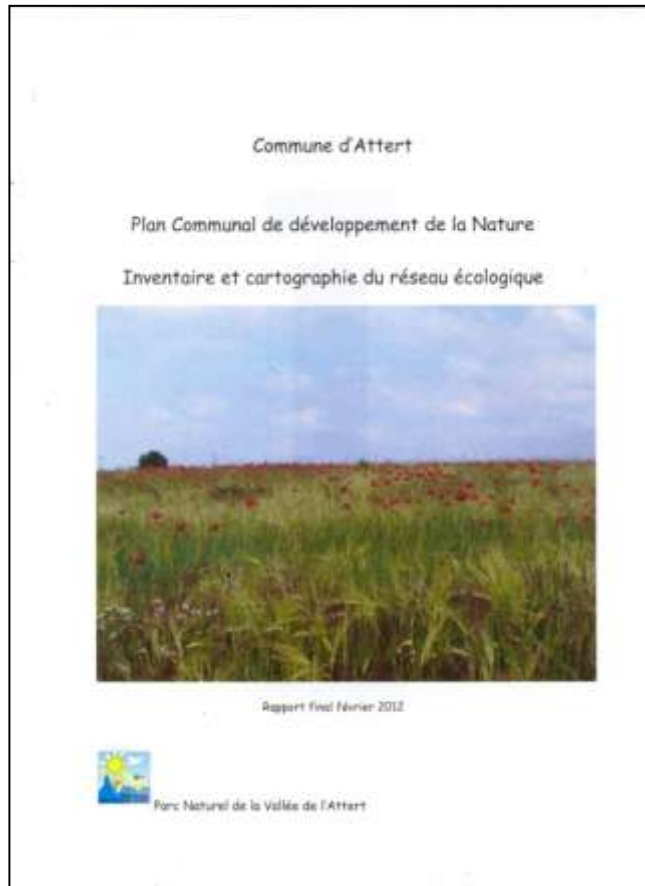


- Qualité physico-chimique de certains cours d'eau
- Production de déchets importante
- N4



Opportunités

- Nouveau plan de gestion Parc naturel
- PCDN



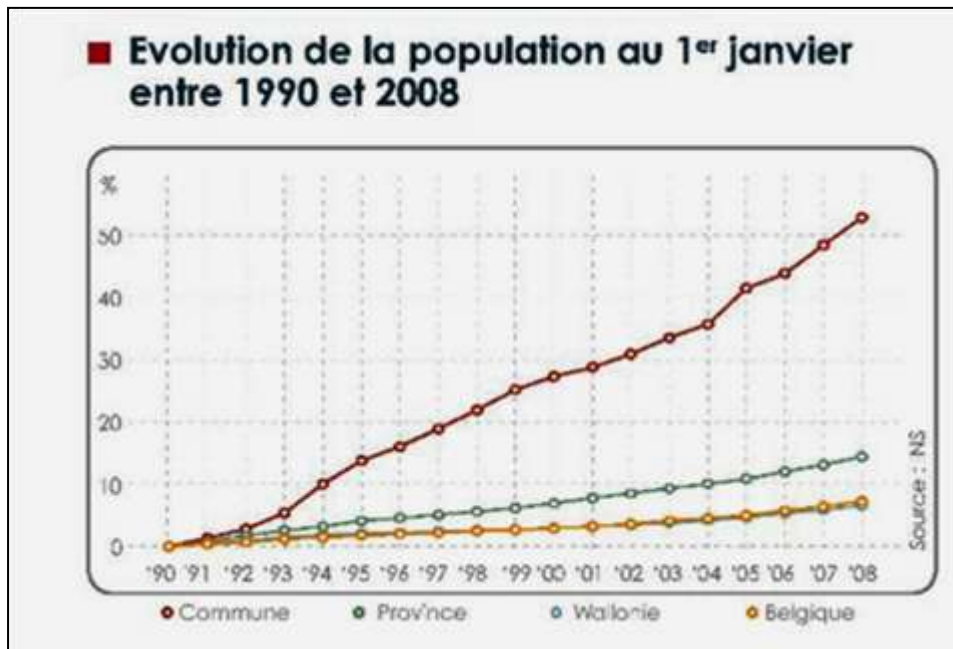
Menaces

- Urbanisation de terrains humides
- Jardins pas toujours naturels

Démographie

Constats

- Forte augmentation de la population
- + 630 ménages en 2025



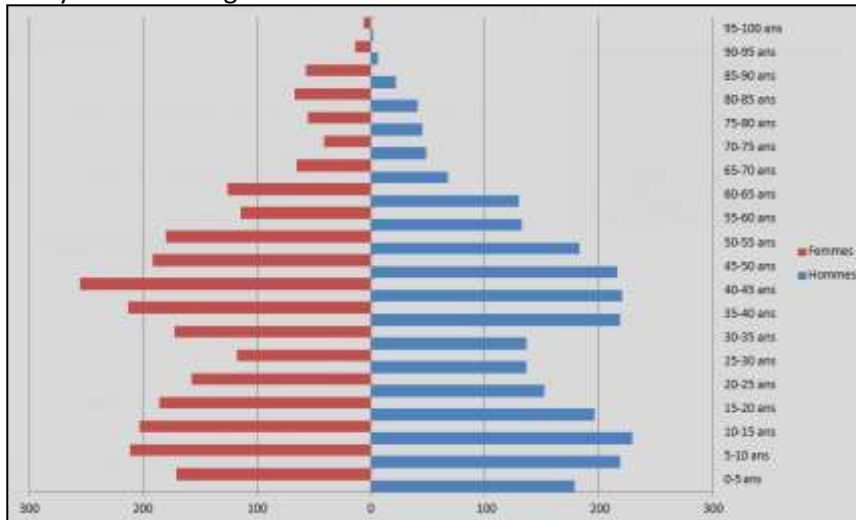
Source: commune à la loupe Attert Idélux



Atout

- Population s'est rajeunie

Pyramide des âges – Données communales du 7 novembre 2011



Faiblesse

- Prix de vente élevé de l'immobilier



Menaces

- Perte de la qualité rurale et sociale
- Vieillesse de la population

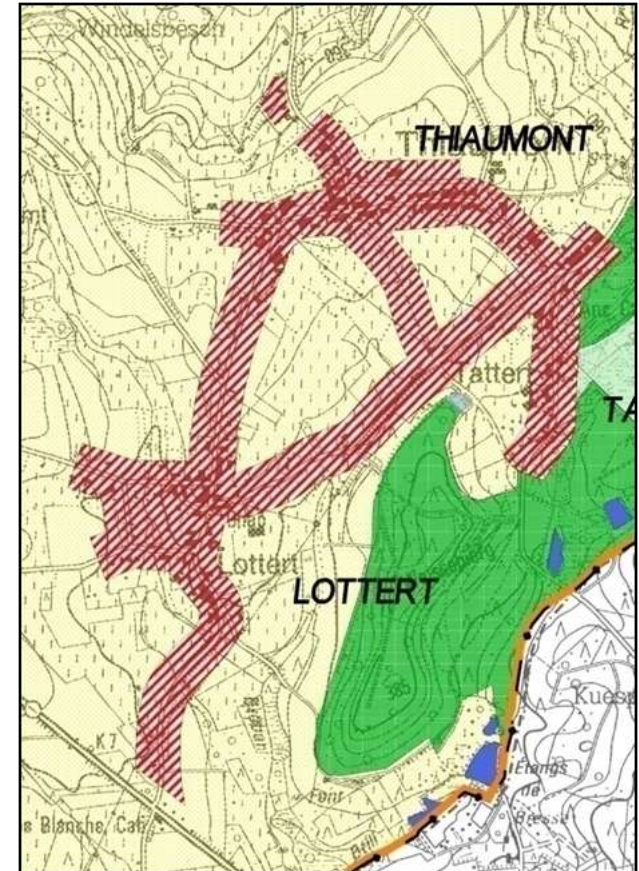


Aménagement du territoire et urbanisme



Atouts

- Ancien bâti bien conservé
- RGBSR
- Potentiel suffisant



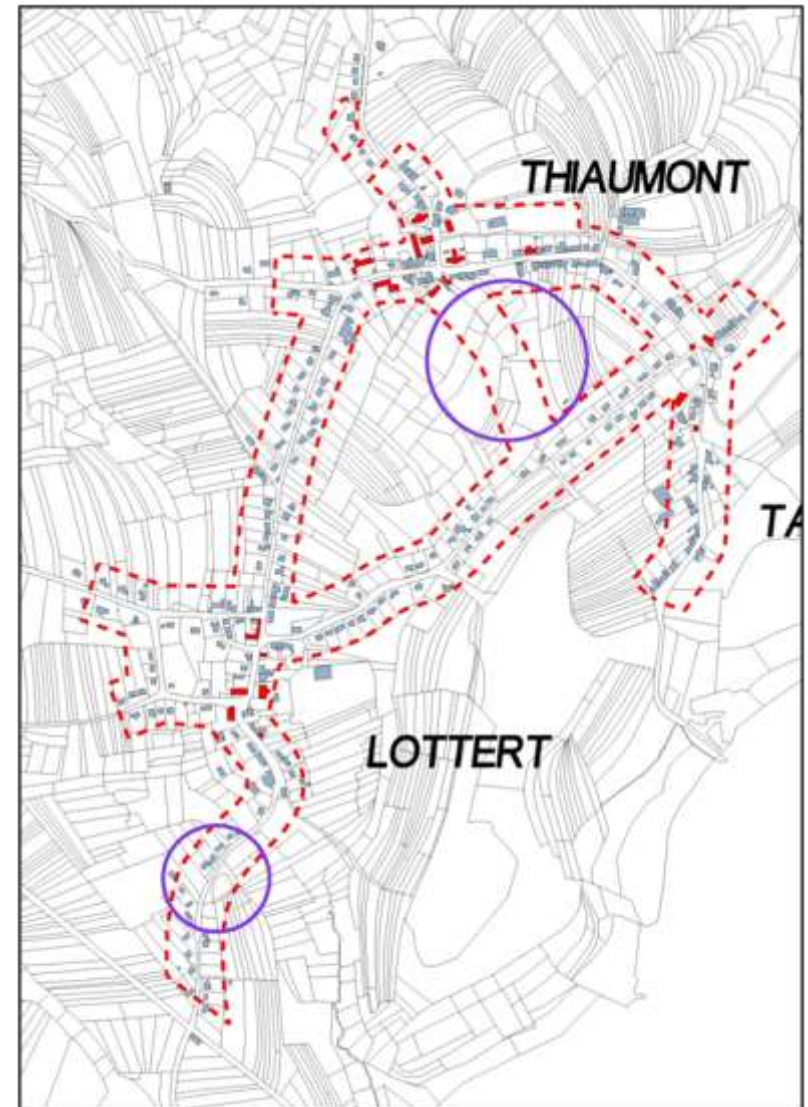
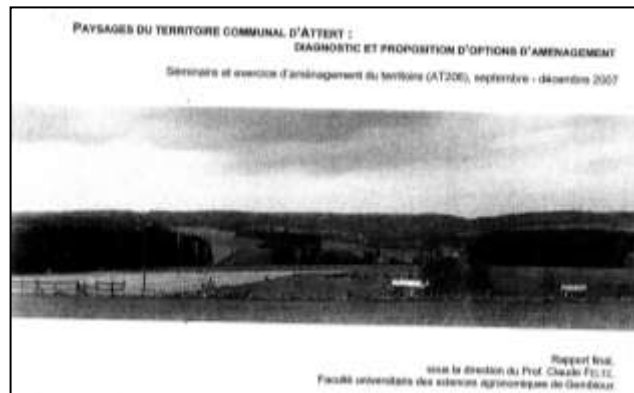


Faiblesses

- Équilibre à trouver entre:
 - Faible densification (rural)
 - Besoin de petits logements
 - Économies d'énergie
- Moins de terrains faciles et terrains à équiper
- Rétention foncière
- Superficie moyenne plus élevée

Opportunités

- Planification des zones libres
- Étude paysagère de Claude FELTZ
- Étude paysagère N4



Logement

Constats

- Moins cher qu'au GDL;
- Demande de petits logements



Faiblesses

- Pression sur le prix
- Peu de logement public
- Peu de logement locatif et appartements



Opportunités

- Lotissement d'Heinstert



- Lotissement de Nothomb

ATTENT Conseil communal

Un nouveau lotissement à Nothomb

La Commune et les Habitants du Sud-Luxembourg vont construire des maisons et des appartements au quartier Esper à Nothomb.

« Jean-Claude FRIED »

Le gouvernement wallon a intégré dans le cadre du programme de logement à Athlet, il s'agit d'une initiative de logement destinée à la seule région sud et construction de logements sociaux qui seront situés au quartier Esper à Nothomb, sur la rue des Terres et la rue de la Poste.

Le terrain communal délimité par le plan de la commune d'Esper, la commune de la maison de village et du fiscal communal, sera mis à disposition des Habitants du Sud-Luxembourg (HSL) par le biais de la passation d'un acte de reconstitution au profit d'acteurs. Ce qui permettra aux HSL de construire les logements sociaux, les logements sociaux sociaux et les infrastructures nécessaires sur propriété communale. L'acte permettra la vente des habitations, notamment les logements sociaux sociaux, les HSL voudront les maisons pour leur compte, la commune d'Esper voudra également les places à leur profit. Les conseillers ont approuvé ce projet et ont désigné le Comité d'occupation de l'édification pour représenter la Commune lors de la passation de l'acte.

Sur ce point, ma jurié et municipal ont voté à l'unanimité.

Les conseillers ont également décidé l'aménagement d'un espace de convivialité à Post, non loin de la maison de village qui a été aménagée en maison de quartier pour la disposition de club des jeunes.

Dans le dossier de l'ancien maire d'Esper, les conseillers ont intégré leur accord pour la situation des fonds bloqués (les 100 000 €) depuis 2008, sans déduction d'une somme de 1 000 000 €, prévue sur le compte-postal d'Esper, somme qui sera bloquée en attendant la fin de la procédure judiciaire.

Michèle les habitants de HSL,

Dans le cadre de la « coopération des maires », nous sommes toujours associés les conseils locaux et régionaux dans un engagement solennel pour l'amélioration de l'équilibre énergétique et l'augmentation de l'énergie renouvelable sur leurs territoires, la commune d'Esper a été engagée volontaire à réduire d'un tiers sa consommation de CO₂ sur la zone totale. Jusqu'à présent, seuls sont les communes belges (Aarlen, Roserath, Carant, Carant, Mersch, Lezoux, Ligne, Mersch, Esch, Orléans et Sierck-la-Roche) et la commune luxembourgeoise de Nothomb ont signé cette association. Cela engage la commune d'Esper à soutenir les projets et plans d'action en faveur de l'énergie durable et notamment les investissements qui définissent le mandat d'arrondissement des officiers. Je ne doute pas que dans le cadre de cet engagement, la Commune sera présente dans les projets de l'énergie ou collaboration avec la Commission européenne afin de permettre aux citoyens de bénéficier directement des opportunités et avantages économiques d'une utilisation plus intelligente de l'énergie.

Le bourgmestre Arno a autorisé la vente, vendra également, en fin de mandat, à l'arrondissement, de la maison de l'ancien maire Michel Miquet qui assurera les responsabilités de la zone de police et sera notamment responsable du traitement des déchets.

Enseignement – Accueil extrascolaire – Petite enfance

Atouts

- Priorité communale
- Soutien de projets privés



L'accueil extrascolaire



Les Enfants d'abord

Faiblesse

- Stagnation fréquentation scolaire

Social

Atouts

- Résidence des Ardennes
- Coopération internationale



Faiblesses

- 10 bénéficiaires RIS
- Dualisation



Economie – Emploi

Atout

- Emploi frontalier (55%)



Faiblesses

- Peu d'emploi sur la commune
- Peu de commerce
- ZAE Tontelange:
raccordement égouttage
difficile



Agriculture

Atout

- Diversification et produits du terroir

Ferme Saur

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurfruits.fr

Miel de Lischert

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurfruits.fr

Miel de Thiaumont

Produit
Miel

Adresse
101 route de la Vallée de la Saur
35200 Saur

Contact
M. Saur
02 35 77 25 94
www.saurfruits.fr



Faiblesses

- Concurrence agriculteurs
GDL



- Productions bio peu commercialisées comme telles

Opportunités

- Mesures agro-environnementales
- Régal de nos terroirs



Menace

- Terres aux mains des GDL



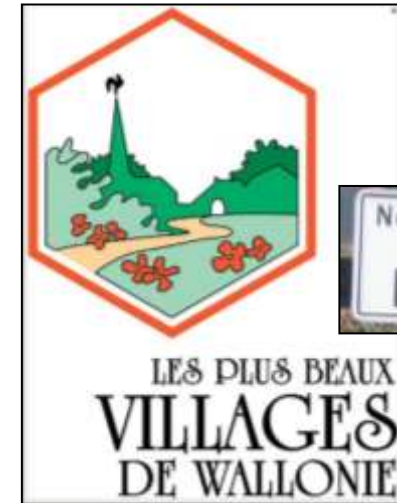
Tourisme

Atouts

- SI
- Circuits balisés entretenus
- Nobressart



AGENDA		
Date	Heure	Lieu de rendez-vous
jeudi 22/03/2012	12h30	Mettert (rue du Beunert, 54)
jeudi 29/03/2012	12h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 05/04/2012	12h30	Rouches, à la Chapelle (rue de la Sablière)
jeudi 12/04/2012	12h30	Chentemelle, à l'église (Place St Michel)
jeudi 19/04/2012	12h30	Rarette à l'église (rue de la Cour, 74)
jeudi 26/04/2012	12h30	Lichert à l'ancienne école (rue de Lamaine, 48)
jeudi 03/05/2012	12h30	Mabay-la-Neuve au Pont d'Or
jeudi 10/05/2012	12h30	Pressam, à l'église (rue du Centre, 14)
jeudi 17/05/2012	12h30	Tontelange, à l'église (place St Hubert)
jeudi 24/05/2012	12h30	Hemstert, à l'église (rue des Sables, 228)
jeudi 31/05/2012	12h30	Lottert, à la chapelle (La Chevée, 147)
jeudi 07/06/2012	12h30	Clarefontaine, au Cloître (rue de l'Abbaye)
jeudi 14/06/2012	12h30	Mettert (rue du Beunert, 54)
jeudi 21/06/2012	12h30	Stockem, au Smetière (rue des Bruyères)





- Centre de découverte
- Hébergements

LA PASSAGERE

2 personnes
2 personen

Rue de l'Eglise 263
6717 Thiaumont
Guylaine et Jacques LAMURY
Tél. +32(0)63/ 22 20 43
jac.lamury@belga.com.net
<http://users.belgacom.net/lapassagere/>

**GÎTE DE TORTILANGE
"AU SIMPLE BONHEUR"**

6 / 8 personnes
6 / 8 personen

Rue de Brabanten 360
6717 Tortilange
Serge LAMOND
Tél. +352 51 58 80
+352 26 13 70 00
Fax. +352 51 58 83
vlamond@ps.lu

CAMPING SUD

93 emplacements
93 standplaatsen

Voie de la Liberté 75
6757 Atert
Tél. +32(0)63/ 22 37 15
info@campingsudattert.com
www.campingsudattert.com

GÎTES DE NOBRESSART

4 / 6 personnes
et 2 / 4 personnes
4 / 6 personen
en 2 / 4 personen

Rue du Rivot 140
6717 Nobressart
Mrs et Mlle WELER MAIREZ
Tél. +352 80 95 19
+352 881 95 95 19
weler-mairez@hotmail.com
weler-mairez@yt.lu
www.nobressart.gd.lu

**GÎTE D'HEINSTER
"AN DER PESCH"**

2 / 4 personnes
2 / 4 personen

Rue des Pins 212
6717 Heinstert
Tél. +32(0)63/ 22 20 57
info@heinstert.com
www.gitean.lu

**LA KWERT
ECC**

4 / 6 personnes
4 / 6 personen

Rue de la Rivier 208
6717 Nobressart
Tél. +32(0)63/ 23 70 31
jeanmichel@lkwert.lu

LE ROUTH

6 personnes
6 personen

Rue du Routh 288
6717 Nobressart
Tél. +32(0)63/ 23 25 76
+32(0)495/ 57 22 47
leouth@phos.be
www.leouth.lu/fr/

Mobilité

Atouts

- Lignes de bus
- Telbus
- Initiatives locales
- Mobilité douce
 - Sentiers de liaison
 - Vicinal
- Covoiturage



Photo: Asbl Au Pays de l'Attert

Luxcovoiturage

Un service de covoiturage organisé par la Région de Luxembourg

Méthode	Licence	Avantages	Atouts
Type 1 : Type de covoiturage Pour les particuliers, organisé par un particulier.	Covoiturage organisé par un particulier.	plus de confort à bord plus de flexibilité plus de liberté plus de confort à bord plus de flexibilité plus de liberté	covoiturage organisé par un particulier.

Modalités de paiement

0,40 € / km - 0,20 € / km (2^e moitié)

0,40 € / km - 0,20 € / km (2^e moitié) + 0,10 € / km (1^{er} moitié)

0,40 € / km - 0,20 € / km (2^e moitié) + 0,10 € / km (1^{er} moitié) + 0,10 € / km (1^{er} moitié)

0,40 € / km - 0,20 € / km (2^e moitié) + 0,10 € / km (1^{er} moitié) + 0,10 € / km (1^{er} moitié) + 0,10 € / km (1^{er} moitié)

Modalités de Luxcovoiturage ?

Sur demande

Sur demande



Faiblesse

- Radars préventifs: 72% de dépassement vitesse



Loisirs – Sport - Culture

Atouts

- Associatif dense



Fête du Parc Metzert 2010



Carnaval Heinstert 2012



Tontregrange 2010



Grand Feu Lottert



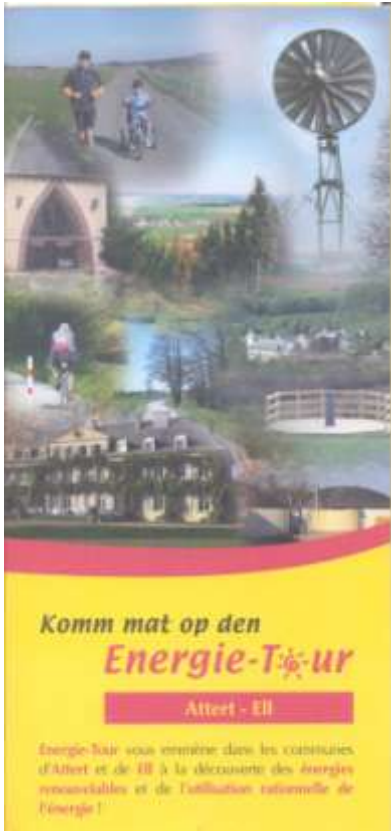
- Infrastructures sportives
 - Habay
 - Rédange
 - Arlon

Energie

Atouts

- Projet Pôle énergie
- Biométhanisation
- Photovoltaïque
- Chaudières
 - À copeaux
 - À pellets





Opportunités

- Championnat des ER
- Convention des Maires



- Nouveau cadre légal éolien
RW

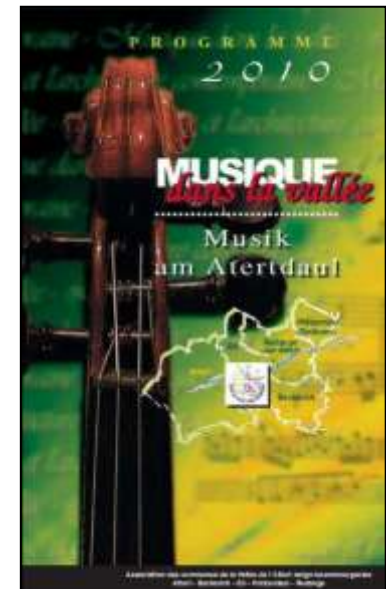
Gestion communale

Atouts

- Diminution de la dette
- Peu de personnel communal
- Collaboration ASBL Au Pays de l'Attert
- Coopération avec communes Vallée de l'Attert
 - Attert
 - Beckerich
 - Ell
 - Prézédaull
 - Redange



Photo: Asbl, novembre 2007



Consultation villageoise



Méthode de consultation

1. Questions d'éclaircissement

2. Consultation

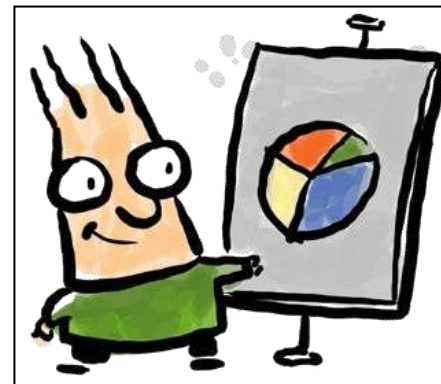
– validation de la grille via le recueil de :

- commentaires sur les items de la synthèse AFOM :

- opposition,

- infos complémentaires, nuances

– nouveaux items



Consignes

- interventions
 - brèves (30 secondes maxi)
 - non débattues
 - écrites (7 mots maxi, une idée par papier) sur des post-it collés et au besoin regroupés par thème en regard des items concernés
- désaccords sont marqués par un éclair



Prochaines étapes...



- Réunion de synthèse (janvier 2013)
 - Groupes de travail par thèmes (1^{er} semestre 2013)
- Formulaire d'inscription



Merci de votre participation !